



Compte-rendu de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Réunion du 5 février 2025
Compte-rendu présenté au CSE du 19 février 2025

Présents pour la direction : Rafaèle Bourgier (Président de la CSSCT, directeur de la prévention des risques professionnels – Réseau France 3), Vanessa Fixot-Lucas (DRH du Réseau France 3), Annabelle Laurin (DSQVT).

Présents pour la CSSCT : Pierre-Olivier Casabianca (journaliste), Karine Cévaër (rapporteuse, journaliste), Rabéa Chakir-Trébosc (documentaliste), Bruno Espalieu (JRI), Olivier Mélinand (OPS), Laurence Romet (scripte), Jean-Manuel Bertrand (journaliste).

Préambule :

La direction apporte des précisions sur la démarche qu'elle avait annoncée lors d'une CSSCT précédente. Le directeur de la prévention, accompagné de la DRH et d'une partie de la DSQVT, a commencé à organiser, dans chaque direction régionale, un atelier sur la prévention à destination des Codir élargis (DR, RRH ou DRH, rédacteur en chef, chef de centre, APS...). Objectif : « impulser une prise de conscience » afin d'intégrer dans la culture managériale les principes de la prévention. Les élus saluent cette initiative qui risque d'être plus ou moins difficile selon les régions et les personnalités.

Cependant, les pieds peuvent-ils correctement marcher sans la tête ? Ne serait-il pas nécessaire de faire ce genre d'opération au niveau central, avec le top management ? On le demande depuis longtemps mais il semblerait que personne, à part les élus, n'ose le suggérer.

1/ Bilan annuel de l'année 2024 de Social Direct (Assistantes sociales)

Invités : Laurence Tetrel, Florence Guimard et Eve Jouanny (Social Direct)

Ayant commencé sa prestation à la mi-année 2023, Social Direct présente son premier bilan annuel. Le nombre de salariés ayant sollicité les assistantes sociales représente près de 8 % des effectifs dans le Réseau et 9,5 % à la Fabrique. En tout 70 permanences se sont tenues dans les régions.

Sans surprise, car désormais récurrent, le premier sujet abordé lors des entretiens, **au Réseau comme à la Fabrique, concerne la Santé**. Contrairement à son engagement de l'an passé, Social Direct n'a pas été en mesure de séparer les thèmes de la santé personnelle et de la santé au travail. En revanche le cabinet a rajouté la catégorie « vie au travail » mais qui traite essentiellement de la retraite.

A la **deuxième place** des préoccupations des salariés arrive le **budget** toujours pour les deux établissements. Pour **la Fabrique, le logement** arrive en **troisième position, mais pour le Réseau** c'est le sujet **des aidants**.

Les échanges mettent en exergue les difficultés rencontrées par les personnels concernés et le peu de soutien financier et psychologique qui existe en France à ce sujet. A France Télévisions, un accord « générations » en cours de négociation est censé traiter de ce problème, mais nul ne connaît à ce stade les efforts que l'entreprise est prête à faire dans ce domaine.

Dans le Réseau, si toutes les catégories d'âge ont fait appel aux assistantes sociales, celle des 18/25 ans est largement surreprésentée avec 50% des effectifs. Les problèmes de logement en sont visiblement la cause mais Social Direct n'est pas en capacité de préciser les localisations géographiques ; il va chercher à notre demande.

Pour finir, les élus s'étonnent comme l'an dernier de la **forte proportion d'aides du CSE** demandée par les assistantes sociales (11 en 2024). Social Direct indique que les organismes d'État comme la CAF sont souvent trop longs à répondre tandis que le CSE est bien plus réactif. Les élus souhaiteraient dans ce cas que ces aides « urgentes » soient partagées avec la direction.

2/ Bilan annuel de l'année 2024 d'ACCA (Psychologues du travail) :

Invités : Julie Beaulieu et Sandra Moreau (cabinet ACCA)

En tout premier lieu, les élus s'étonnent de ne pas avoir reçu le bilan concernant la Fabrique. Nous n'avons que celui du Réseau. Acca avoue avoir oublié de nous le transmettre et promet d'y remédier très vite.

Concernant le réseau France 3, 236 salariés **soit 8,83 % des effectifs**, ont contacté les psychologues. C'est moins qu'en 2023 (11,28 %), en revanche les entretiens ont été plus nombreux car les cas plus complexes. Acca évoque des **mal-être plus profonds, des pertes de sens plus dures à traiter**. Les psychologues précisent qu'il s'agit d'une suite logique aux problèmes de 2023 dus en partie aux éditions ICI : en bref, les personnels s'adaptent et s'adaptent encore à la transformation et aux risques psycho-sociaux, jusqu'au moment où leur état de santé se dégrade vraiment.

Acca regrette d'être souvent **sollicité en mode « pompier »** alors qu'il pourrait être plus efficace en agissant dès l'identification des signaux faibles. A ce propos, nous constatons que notre proposition d'associer les psychologues dans les Codir régionaux en amont des déploiements de projets est restée vaine. Selon Annabelle Laurin, Acca n'a pas vocation à conseiller à ce niveau-là et d'ajouter que la DSQVT est là pour ça. On voit que cela ne fonctionne pas. Nous réitérons donc notre proposition.

En 2024, Acca a alerté la direction sur l'intensification du travail des scriptes, chefs d'édition et présentateurs. Concernant les scriptes, la direction affirme avoir commencé un travail avec plusieurs directeurs régionaux, quant aux autres métiers, selon les décisions prises en commission de suivi de Tempo, il est prévu que la CSSCT du Réseau travaille dessus. Vu l'importance du sujet, nous demandons une réunion extraordinaire pour le traiter ; le président accepte.

Sur les catégories de personnel qui ont demandé des entretiens, PTA et journalistes s'équivalent. Nous avons demandé à différencier les administratifs des techniciens mais c'est paraît-il impossible. Pourtant, la façon de faire actuelle nous apparaît archaïque voire condescendante envers les personnels techniques et administratifs. Mais à FTV, ce sont visiblement les logiciels qui commandent...

Quant aux catégories d'âge, ce sont les 45-55 ans qui sont surreprésentés dans les entretiens, suivis des 55 ans et plus. **La soutenabilité du travail et l'usure des salariés doivent absolument être interrogées.** Cette demande a été faite maintes et maintes fois mais les élus ne voient toujours rien venir.

Comme l'an dernier, les problèmes les plus évoqués par les salariés sont **les relations de travail dégradées**. Mais Acca souligne **qu'il faut voir ce facteur Gollac comme une conséquence des autres** que sont, en ordre décroissant, les exigences du travail (rythme, charge...), les exigences émotionnelles (émotions retenues...), l'insécurité de la situation de travail, le conflit de valeur (qualité empêchée...) et le manque d'autonomie. En effet, les élus rappellent qu'en 2016, selon le baromètre de la DSQVT, les RPS se rencontraient moins souvent et donc les relations de travail étaient de meilleure qualité. Aujourd'hui selon Acca, les transformations déployées

successivement par **des managers démunis génèrent des situations de désorganisation de travail et créent de la tension.**

Le constat est clair : les principales solutions à ces troubles psycho-sociaux se trouvent dans la politique générale impulsée par le niveau central, comme nous l'affirmons depuis longtemps.

3/ DUERP et Papripact du Pool tournages légers

Invités : Vincent Courtonne (OPS du Pool) – Régis Métais (responsable du Pool) et Luc Grandjean (coordinateur HSE & prévention des risques du Réseau France 3 par intérim).

Le transfert des équipes légères de la Fabrique vers le Réseau ayant eu lieu en novembre 2024, le DUERP et Papripact du « Pool » n'avaient pas pu être réalisés pour la fin de l'année. Les salariés ont donc été réunis en janvier pour lister leurs risques professionnels, mais le groupe a manqué de temps pour être exhaustif.

Vu les conditions du transfert entre la Fabrique et le Réseau France 3, qui ont marqué une forme de rupture du contrat moral avec la Fabrique, la CSSCT a proposé quelques rajouts, en particulier du fait de l'inquiétude des personnels sur la nature et le niveau d'activité qui les attend dans les antennes.

Un avis sur le DUERP du Pool sera proposé par la CSSCT au CSE, qui nous le rappelons, est consulté sur les DUERP.

Nous avons appris par ailleurs qu'une chargée de production suit une formation pour remplir le rôle d'APS des équipes légères. Le premier atelier de travail sur le DUERP 2025 est fixé au 10 avril.

4/ Retour d'expérience sur la formation « face aux risques » initiée en Nouvelle-Aquitaine

Invités : Sabrina Corrieri (représentante de proximité France 3 Aquitaine, membre de la délégation d'enquête), Samuel Bignon (DRH de France 3 Nouvelle-Aquitaine)

Suite à l'accident du travail grave d'un JRI tombé d'une échelle, la délégation qui avait enquêté a proposé dans ses préconisations une formation adaptée aux risques professionnels dans une entreprise audiovisuelle. La direction de Nouvelle-Aquitaine a repris cette idée dans son plan d'action. Si selon nos invités, l'UFTV propose déjà des formations relatives à nos conditions de tournages, **son catalogue n'offre pas de formation au spectre plus large, telle que l'avait imaginée la délégation d'enquête.**

Avec la direction, ils ont donc cherché un formateur prêt à s'adapter à cette demande. Ils ont fait appel à la société Évidence qui travaille déjà pour la presse et pour FTV.

Ensemble, ils ont construit une nouvelle formation d'une journée, donc assez dense ; deux sessions ont déjà été organisées avec succès et 8 autres sont prévues. Mais pour l'instant, elles sont circonscrites à la Nouvelle-Aquitaine car la formation est payée par la région. A notre question « peut-on espérer la voir se déployer dans tout le Réseau ? », le directeur de la prévention affirme qu'il compte la promouvoir mais qu'il ne sera pas facile de la voir inscrite au catalogue de l'UFTV car il faut la budgétiser et que d'autres formations peuvent être prioritaires.

Voici une nouvelle preuve que la prévention est encore loin d'être une priorité dans notre entreprise.